



**Auguste et Marie CHAUVIN
(1910-1943 / 1903-1961)**

Résistants

Auguste et Marie Chauvin (1910-1943 ; 1903-1961).
Couple de résistants des Batignolles.

Né à Nantes le 27 février 1910, chaudronnier à l'usine des Batignolles (réquisitionnée par l'occupant), Auguste Chauvin participa à la réorganisation clandestine du Parti communiste. Entré dans la clandestinité depuis août 1941 avec plusieurs de ses camarades des Batignolles, il fut arrêté par le SPAC (service de police anticommuniste) le 13 août 1942, accusé de plusieurs sabotages dont celui du pont roulant des Batignolles. Il fut autorisé à se marier en prison avec sa compagne Marie Maisonneuve née Fallourd le 1er septembre 1942. Jugé par un tribunal militaire allemand à partir du 15 janvier 1943 (Procès des 42), condamné à mort pour « activités de franc-tireur », il fut fusillé le 13 février 1943 au stand de tir du Bêle.

Son épouse née le 5 octobre 1903 à Nantes, veuve en 1936 de Camille Maisonneuve, travaillait elle aussi aux Batignolles. Membre du réseau de résistance « des femmes communistes » avec Marcelle Baron , Renée Losq, Marguerite Rivet et Paule Vaillant, elle participa avec ces dernières à des distributions de tracts et collages d'affiches et hébergea plusieurs responsables de la résistance communiste. En 1945, elle fut membre du Comité départemental de la Libération. La carte de Combattant volontaire de la Résistance lui fut attribuée en 1959. Elle mourut le 19 octobre 1961.

Sources

Collectif pour la Mémoire des 42, Auguste Chauvin. Résistant FTP, 1910-1943. Lettres d'un héros ordinaire, L'Oribus, 2003.

Le Maitron. Dictionnaire biographique mouvement ouvrier mouvement social de 1940 à mai 1968, Tome3 Ca-Cor, 2007.

III – 128

Quartier Centre-ville

En référence au plan joint, il est proposé de dénommer la voie située entre l'allée de l'Île Gloriette et la rue Bias « passage Jean-Pierre Kernéis 1918-1999 Professeur de médecine » (biographie jointe).

Quartier Nantes sud

En référence au plan joint, il est proposé de dénommer « place du muguet nantais » la place centrale du projet de réaménagement du quartier du Clos Toreau et de son ouverture sur le quartier Joliot Curie/Saint-Jacques.

Le Conseil délibère et,

1. approuve :

- les dénominations « rue Claude et Simone Millot », « rue Louis et Louise Le Paih », « rue Auguste et Marie Chauvin » et « rue Marcel et Marie Michel » « Résistants nantais victimes de la barbarie nazie » aux quatre nouvelles voies publiques de la ZAC Erdre-Porterie, situées à proximité du Monument aux Fusillés du terrain du Bêle,
- la dénomination « rue Odette du-Puigauveau 1894-1991 Voyageuse et Ecrivaine » à la voie située entre les lots 2 et 3 de la ZAC Bottière-Chénaie,
- la dénomination « parc de Bottière-Chénaie » au parc aménagé au sein de la ZAC et traversé par le ruisseau des Gohards,
- la dénomination « rue Françoise Giroud 1916-2003 Ecrivaine et Journaliste » à la voie reliant la rue Konrad Adenauer au boulevard Louis Barthou,
- la dénomination « rue Nathalie Sarraute 1900-1999 Ecrivaine » à la voie reliant la promenade Europa à la rue Françoise Giroud,
- la dénomination « rue Jean Gorin 1899-1981 peintre » à la voie ouverte dans le prolongement de cette dernière entre les rues Alain Colas et Général de Bollardièrre,
- la dénomination « parking Viviani » au nouveau parc en enclos aménagé à proximité du Palais des sports de Beaulieu, accessible directement par la rue René Viviani,
- la dénomination « passage Jean-Pierre Kernéis 1918-1999 Professeur de médecine » à la voie située entre l'allée de l'Île Gloriette et la rue Bias,
- la dénomination « place du muguet nantais » à la place centrale du projet de réaménagement du quartier du Clos Thoreau et de son ouverture sur le quartier Joliot Curie/Saint-Jacques,

2. autorise M. le Député-Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 1^{er} juillet 2011.

Le Député-Maire : J.-M. AYRAULT

M. JUNIQUE, Adjoint – Monsieur le Maire, mes chers collègues, j'espère le même vote majoritaire pour la présente délibération qui porte sur la dénomination de 13 voies et équipements publics répartis sur plusieurs quartiers de la ville.

Tout d'abord, il est proposé d'attribuer aux quatre nouvelles voies publiques de la ZAC Erdre-Porterie, située à proximité du Monument aux Fusillés du terrain du Bêle commémorant, vous le savez, l'exécution d'une partie des cinquante otages le 22 octobre 1941, les noms de quatre couples de déportés-résistants suivants :

Rue Claude et Simone Millot, rue Louis et Louise Le Paih, rue Auguste et Marie Chauvin, rue Marcel et Marie Michel. Et je précise que cette proposition a fait l'objet d'un travail de